Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260428-2026_03B2804-DE

COMMUNE DE TAUPONT (56800)
DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de TAUPONT dûment convoqué le vingt et un avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Présidence de M. Jean-Charles SENTIER, Maire.

PRÉSENTS : M. SENTIER, Mme IAFRATE, M ZANUTTO, Mme BERTHELOT, Mme BRIFAUT, Mme FARNIER, Mme PRIOUX, Mme QUÉNO, Mme MAHIAS, M GRZELINSKI , Mme DECONINCK

Conseillers	11
Présents	11
Absents	0
Pouvoirs	0

Secrétaire de séance : Mme Coraline DECONINCK

Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstentions	0

Délibération n° D 03-2026 CCAS

Adoption du budget du Centre Communal D'Action Sociale 2026 D03-2026

Mme Nathalie IAFRATE adjointe explique les faits,

Après avoir pris connaissance du projet de budget C.C.A.S. pour 2026, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. votent le budget par chapitre en section de fonctionnement qui se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260428-2026_03B2804-DE

Dépenses	Montant
622-Rémunérations d'intermédiaires	250
623 – Publicité, publications, relations publiques	7500
65131 – Bourses	200
65134 – Aides / secours	400
002- Résultat de fonctionnement reporté (si déficit)	0
TOTAL DÉPENSES	8350.0 €
74741- Dotations, subventions et participations de la commune	6218.54
002- Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2131.46
TOTAL RECETTES	8350 €

Centre Communal Action Sociale - BUDGET CCAS de TAUPONT - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 350,00	6 218,54
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 131,46
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	8 350,00	8 350,00

TOTAL DU BUDGET (4)	8 350,00	8 350,00

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260428-2026_03B2804-DE

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration décide:

- **DECIDE D'APPROUVER** Le budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale.

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **D'INDIQUER** que la présente délibération, approuvée sera transmise en Préfecture du Morbihan au titre du contrôle de légalité.

Le Président du Conseil d'Administration,
M Jean-Charles SENTIER

